



**Nouvelle Annexe officielle au Protocole Covid-19
pour toutes compétitions sportives de club et/ou
inscrites aux calendriers fédéraux amateurs et
professionnels, animations sportives ou de
découverte organisées par un golf ou un
professionnel**

A compter du 30 JUIN 2021

Cette annexe fait partie intégrante des mesures à respecter pour la pratique du golf en France et complète le Protocole Sanitaire Renforcé officiel et recommandations des professionnels de la restauration et de l'hôtellerie.

Pour rappel, les événements de golf se déroulent sur la base de programmes organisés qui permettent aisément de respecter un flux maîtrisable de personnes. De plus, les golfs étant dotés de très grands espaces (entre 50 et 100 hectares par parcours), les règles de distanciation sont facilement mises en œuvre.

En complément de toutes les mesures sanitaires avec le Protocole Sanitaire Renforcé du 30 Juin 2021 mises en place par la ffgolf, vous trouverez ci-après les mesures complémentaires que les golfs et les organisateurs professionnels peuvent mettre en place dans cette nouvelle phase de déconfinement progressif.



A- En amont de la compétition :

L'organisateur ou le golf d'accueil informera les joueurs inscrits du Protocole sanitaire renforcé à appliquer pour participer.

Le non-respect volontaire ou réitéré du Protocole sanitaire renforcé pourra justifier une exclusion immédiate des participants.

Chaque organisateur de compétition doit identifier un « Référent Covid19 » (arbitre, directeur de golf, Président d'AS, autre...) lequel devra s'assurer que l'ensemble des mesures en vigueur au moment de l'évènement est bien connu des participants.

Toutes les formules de jeu sont autorisées dans le cadre de cette annexe.

B- Le jour de la compétition :

Pour les spectateurs : Application de 100 % de la jauge prévue par la réglementation ERP et des mesures barrières. Utilisation du pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.

1 - Le staff d'organisation s'engage :

- À vérifier avec le golf d'accueil que toutes les mesures sanitaires générales sont bien mises en place.
- À porter un masque dès qu'il est en contact avec des participants.
- À respecter et faire respecter les mesures sanitaires pendant toute la journée et notamment :
 - Respect de la distanciation physique dans toute l'enceinte du golf.
 - Port d'un masque obligatoire dans tous les espaces intérieurs (club house, Proshop, vestiaires, etc.).
- Prévoir un stock de solutions hydroalcooliques et des masques à la demande du golf et des participants.

2 - Lors de l'accueil des participants :

- Un espace d'accueil sera organisé prioritairement en extérieur.
- Si la météo n'est pas bonne, cet espace réglementé pourra être aménagé sous une tente ouverte ou en intérieur dans une salle régulièrement aérée (ces personnes devant porter des masques).
- Sur la table d'accueil, sera disponible une solution hydroalcoolique et le rappel des règles sanitaires.
- Chaque joueur pourra individuellement se présenter pour récupérer :
 - Les cadeaux de départ (pris directement par les participants).
- Les joueurs pourront aller au practice (zone d'entraînement avant d'aller sur le parcours) en utilisant des seaux de balles en respectant les gestes barrières et la distanciation spécifique.



3 - Organisation des départs :

- Chaque équipe de joueurs se présentera à son trou de départ pour les shotguns ou selon un planning adapté au départ du trou n°1 et éventuellement du trou n°10 pour démarrer son parcours.
- Les parties se succèdent au rythme des heures de départ qui leur auront été communiquées au préalable par l'organisateur ou le golf, prioritairement par voie digitale ou par téléphone.
- Il est recommandé aux joueurs d'être en possession d'un flacon de cette solution hydroalcoolique dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition.

4 - Sur le parcours :

- Les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales comme pour une partie amicale (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râtaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation.
- Compte tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Chacun joue sa balle. Pour les différentes formules de jeu qui le nécessite (foursome, greensome), il est recommandé à un joueur souhaitant toucher la balle de son partenaire de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation.
- Le bogey doit être enfoncé dans le trou. A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.

5 - Remise des prix :

- Une remise des prix pourra être organisée selon les recommandations suivantes :
 - La remise des prix se déroulera prioritairement à l'extérieur.
 - Éviter l'utilisation de micros non désinfectés par plusieurs personnes.
 - Si pour des raisons météo, la remise des prix doit se dérouler à l'intérieur, le respect strict des mesures sanitaires en vigueur sera appliqué (port du masque obligatoire et application du protocole HCR)



C- Complément d'information pour les Pro-Am :

Le Pro-Am est une formule de jeu qui permet à 1 joueur professionnel de jouer et d'encadrer 3 joueurs amateurs.

Cette formule de jeu se jouant à 4 joueurs maximum comme les autres parties de golf.

Dans le cadre de la pandémie du Covid-19, la plupart des tournois professionnels ont été annulés et les cours de golf ont été interdits pendant certaines périodes. Il est donc important de permettre aux joueurs professionnels de rejouer, notamment en formule Pro-Am car cela permet :

- Que le joueur professionnel encadre les joueurs amateurs et soit le garant du respect des mesures sanitaires.
- Que le joueur professionnel ait une démarche pédagogique.
- Que le joueur professionnel puisse tout simplement s'entraîner et redémarrer son activité lors d'une formule de jeu pédagogique et conviviale.

De plus, dans le cadre des Pro-Am, voici quelques mesures complémentaires faciles à mettre en place :

- Le joueur professionnel sera le « Référent sanitaire » de sa partie.
- Seul le joueur professionnel récupérera et s'occupera de la carte de scores.

Document officiel ffgolf – 30 Juin 2021

